

## Enquête publique unique (PLUi/CC/PDA)

**Du vendredi 4 octobre au mardi 12 novembre 2024, soit pendant 40 jours, vous aurez la possibilité de donner votre avis sur les projets de PLUi**, d'abrogation des cartes communales (pour les communes concernées : Mouret, Saint-Félix-de-Lunel et la commune historique de Grand-Vabre) et de mise en place de Périmètres Délimités des Abords (modification des périmètres de protection de 21 monuments historiques de Conques-Marcillac).

L'enquête publique concernant 3 sujets différents, mais liés, elle est qualifiée d'unique d'un point de vue réglementaire. Une commission d'enquête composée de 3 commissaires enquêteurs a été désignée par la Tribunal Administratif sur requête du Président de la Communauté de Communes. Cette commission d'enquête tiendra des **permanences** dans deux lieux du territoire. Ce sera alors l'occasion de faire connaître votre position sur les sujets soumis à l'enquête. Les créneaux de ces permanences (en accès libre, sans RDV) sont les suivants :

A Marcillac-Vallon (1<sup>er</sup> étage de la Maison du Territoire – 28 avenue Gustave Bessière) :

- Le vendredi 4 octobre de 10H à 13H
- Le vendredi 11 octobre de 14H à 17H
- Le mardi 15 octobre de 14H à 17H
- Le lundi 28 octobre de 14H à 17H
- Le samedi 2 novembre de 9H à 12H
- le mardi 12 novembre de 9H à 12H

A Conques-en-Rouergue (Mairie – 2, place de la Mairie à Saint-Cyprien-sur-Dourdou) :

- Le vendredi 11 octobre de 9H à 12H
- Le mardi 22 octobre de 9H à 12H
- Le vendredi 8 novembre de 9H à 12H

**Le dossier de l'enquête publique unique est consultable (à partir du 4 octobre) sur le site dédié** : <https://www.democratie-active.fr/pluicccm/>

Vous pourrez également contribuer en renseignant les **registres** indépendamment des permanences. Pour cela, vous pouvez consigner vos observations :

- sur les registres d'enquête publique disponibles au 1<sup>er</sup> étage de la Maison du Territoire (siège de la Communauté de Communes à Marcillac : le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30) et à la Mairie de Conques-en-Rouergue (à Saint-Cyprien-sur-Dourdou, les mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H)
- en adressant un **courrier** à l'adresse suivante :

A l'attention de M. le Président de la commission d'enquête  
Communauté de Communes Conques-Marcillac  
La Maison du Territoire  
28 avenue Gustave Bessière  
12330 Marcillac-Vallon

- en contribuant sur le registre numérique : <https://www.democratie-active.fr/pluicccm/> (contributions possibles uniquement du 4 octobre au 12 novembre 12h)
- en contribuant par **mail** à l'adresse suivante : [pluicccm@democratie-active.fr](mailto:pluicccm@democratie-active.fr)

*téléchargement : les 2 arrêtés du Président*

